

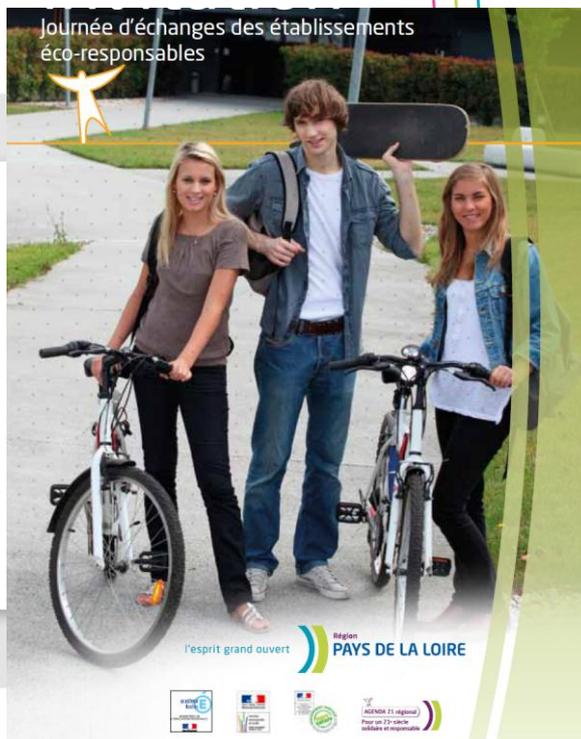


l'esprit grand ouvert  **Région PAYS DE LA LOIRE**



Les établissements de formation éco-responsables échangent sur leurs pratiques

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Le Fresne
Mercredi 17 octobre 2012



DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2
Les actions menées par les établissements	p.3-4
Les outils et la carte des établissements engagés	p.5-7
Fiches action	p.8

.....
CONTACTS PRESSE

Gwenola Huet : 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92 - Gwenola.huet@paysdelaloire.fr





Angers, le 17 octobre 2012

Journée d'échanges des établissements de formation éco-responsables

Des menus végétariens une fois par semaine, un maraîcher bio qui s'installe dans un lycée, des éco-délégués qui mettent en place le tri sélectif dans leur établissement, des jeunes apprenti-es qui inventent un salon de coiffure éco-responsable, d'autres qui rénovent l'éclairage de leur salle de classe... et plein d'autres réalisations !

Une journée d'échanges des établissements éco-responsables a réuni, aujourd'hui, Lycées, Centres de Formation d'Apprentis (CFA), MFR, lycées privés, institut de formation sanitaire et sociale des Pays de la Loire autour de la question du développement durable. Qu'ils soient déjà engagés ou non dans la démarche, tous les établissements **étaient conviés dans le but de favoriser les échanges d'expériences, mieux connaître les actions en cours, identifier les bonnes pratiques et donner la parole aux porteurs de projets**. De nombreuses actions ont été présentées autour des trois volets du développement durable - restauration, énergie, citoyenneté – montrant le dynamisme et la créativité des établissements de formation des Pays de la Loire.

Plus de 800 jeunes engagés au sein de leur établissement : 400 éco-délégués ou éco-référents

« Cette journée d'échanges a été conçue autour des jeunes et plus particulièrement des éco-délégués afin de mettre en lumière leur implication dans les établissements. La table ronde du matin leur a donné la parole afin qu'ils expriment devant toute la communauté éducative leurs motivations, leurs projets et leurs besoins pour rallier le maximum de leurs camarades dans la démarche. » affirme Matthieu Orphelin, président de la commission Education et Apprentissage.

Cinq jeunes sont allés à RIO, en juin dernier, avec la délégation des Pays de la Loire pour témoigner de leur engagement et expliquer en quoi celui-ci avait changé leur vision du monde et leur vie au quotidien. Emmanuel Malecot et Clément Maurin se disent prêts désormais à s'exposer personnellement pour défendre leurs valeurs y compris dans la vie publique locale.

130 établissements engagés dans la démarche « éco-responsable »

- 78 lycées publics,
- 18 lycées privés,
- 34 CFA et MFR.

Les journées de préparation de RIO + 20 ont déclenché, chez les jeunes et la communauté éducative, une réelle dynamique. Ils se sentent plus responsables, veulent s'engager au quotidien dans des actions au sein de leurs établissements pour prendre en charge leur avenir au niveau environnemental et commencent à s'interroger et à s'investir sur le volet social du développement durable, surtout au niveau de la solidarité internationale.

Une journée pour préparer concrètement le futur et un succès.

Cette journée avait pour ambition de fédérer les énergies pour que la Région accompagne de façon la plus opérationnelle possible les établissements et les porteurs de projets. Les idées et les problématiques qui en sont ressortis seront rapidement exploitées afin de répondre aux attentes des établissements et à leurs besoins.

C'est dans cet esprit que la Région des Pays de la Loire a conçu les « fiches actions » des établissements éco-responsables, véritables « clés » pour mettre en place des actions aussi diverses que l'installation d'un composteur, la mise en œuvre d'un projet de solidarité internationale, favoriser une restauration durable, lutter contre la pollution de l'air ou générer des économies d'énergies.

E-lyco, <http://paysdelaloire.e-lyco.fr/etablisements-eco-responsables/>, est un espace communautaire pour les établissements (communauté éducative, parents, élèves) qui permet de faire perdurer les échanges de la journée. Des fiches de témoignages d'établissements sont autant de « boîtes à outils » disponibles sur le site.

CONTACTS PRESSE

Gwenola Huet : 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92 Gwenola.huet@paysdelaloire.fr

Les établissements explorent divers domaines de l'éco-responsabilité

1 - Les déchets

- Pour la réduction et la valorisation des déchets, tous les établissements éco-responsables ont une démarche de compostage (soit directe, soit via des communautés de communes) pour les déchets des espaces verts, avec des avancées plus ou moins égales quant à l'intégration des déchets de restauration, les lycées agricoles étant en avance sur les autres. Une dynamique d'entre-aide et de mutualisation est en train de se créer, par territoire. Pour les déchets des filières professionnelles, de plus en plus de lycées et de CFA collectent et trient les déchets séparément (**Pierre et Marie Curie, CFA E.N. 44, ...**) en plus des papiers / cartons (tri de base qui est fait dans les classes de tous les établissements).
- La Région envisage de doter tous les établissements de poubelles en cartons pour faciliter le tri dans les salles de cours.
- Un travail sur les déchets industriels est en cours de réflexion à partir de l'exemple de certains CFA et de lycées professionnels.

2 – La gestion des espaces verts

- Pratiquement tous les établissements éco-responsables ont désormais une approche environnementale de leurs espaces verts, et en plus de leur compostage, une sensibilisation se fait pour la gestion différenciée des espaces verts, avec une démarche vers le 0 phyto. Pendant les échanges d'expériences réalisés lors des journées départementales, certains établissements se sont rapprochés pour mutualiser et se prêter leurs équipements (mulching, BRF), ou réfléchir ensemble à leurs différentes approches de compostage.
- La gestion raisonnée des espaces verts devient une préoccupation première pour les jardiniers. Un atelier leur est spécifiquement dédié le 17 octobre. Il a été managé par l'équipe **du lycée le Fresne**.
- Un guide de la gestion raisonnée des espaces verts a été édité pour aider le personnel technique à limiter sa consommation de produits phyto-sanitaires et leur suggérer de laisser davantage de place à la bio diversité.

3 – La restauration

- Pour la restauration durable, les rencontres qui ont eu lieu en fin d'année dernière ont favorisé les projets individuels et collectifs très divers avec quelques thématiques récurrentes : le développement de l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité dont le bio, l'acquisition de matériels et d'équipements permettant de travailler plus de produits bruts de qualité, la formation à la cuisine alternative et végétarienne, la lutte contre le gaspillage et la sensibilisation des élèves. Des initiatives ont vu le jour, telles que les repas végétariens (**lycée Arago**), les salades bar (**lycées Les Savarières, Jean Monnet** et beaucoup d'autres), et l'introduction d'aliments de qualité et / ou biologiques, voire des repas complets (**Jules Rieffel**). De nombreux établissements privilégient les circuits courts, et donc la saisonnalité des produits.
- On assiste aussi à une prise de conscience de la part du personnel de cuisine de l'importance de revoir ses pratiques pour améliorer la qualité et l'équilibre nutritionnel des repas avec la volonté de faire partager cette approche aux élèves eux-mêmes pour qu'ils soient plus impliqués. **Le lycée Clémenceau à Chantonnay en Vendée** a établi, sous l'impulsion de son chef de cuisine, des codes couleurs pour faciliter le repérage des aspects nutritionnels des aliments par les jeunes.

4 – La lutte contre les discriminations

- Au **LPA André Provots**, une initiative sur la prévention des violences sexistes a été planifiée, sur l'estime de soi, ainsi qu'un 1/2 journée dans l'année dédiée à l'éducation à la citoyenneté pour chaque élève, avec un rappel constant des règles de vie en communauté.
- Une commission de veille s'est créée au **lycée Estournelles de Constant** pour repérer les personnes en difficultés. Un observatoire de l'insertion a été mis en place ainsi qu'une antenne MGI.
- Les CFA ont développé les points d'écoute afin d'être au plus près des jeunes et de leurs problèmes.

5 – L'implication des jeunes

- **Le lycée de la Herdrie** a réuni plusieurs établissements de Loire Atlantique, en avril dernier sur le thème des éco-délégués, dans le cadre de sa fête annuelle, « *Journée d'échanges, de réflexion qui appelle des prolongements et approfondissements* » selon Madame Hermange, Provisseure. Toujours dans cet établissement, les plannings de cours

ont été aménagés de manière à avoir des plages communes entre toutes les classes (entre midi et 14 h) pour favoriser la rencontre des élèves (et des adultes) s'investissant sur des projets de développement durable.

- Le **lycée Funay Boucher**, qui, en l'espace d'une année, a réussi à sensibiliser – durablement - une vingtaine de jeunes qui sont devenus très moteurs dans l'établissement, souhaite organiser une réunion régionale d'élèves, référents développement durable, le 28 mars 2013.
- Une journée sans cours est organisée tous les ans au **lycée Pierre et Marie Curie**, dédiée au développement durable.
- Un nettoyage régulier de l'environnement est organisé en partenariat avec les communes ou les PNR (**CFA MFR44, lycées Nature & Luçon Pétré**).
- Les établissements sont dynamiques, ont des initiatives originales, et certains veulent le faire savoir. Le **lycée Bel Air** de Fontenay le Comte en est un bel exemple : pour une manifestation autour du "Vivre ensemble et respect de l'environnement" (nage en eau libre à la base nautique de Mervent). La commission des jeunes s'occupant de l'environnement, a eu l'idée de construire des toilettes sèches pour pallier le manque d'infrastructures de la base nautique.

6 – La Communication :

- La communication commence à prendre grâce aux journées de rencontres, à la mise en réseau et à la mutualisation des équipements et des expériences.
- Les informations liées au développement durable sur les différents sites des établissements sont en très nette augmentation :
- 48 établissements communiquent sur la démarche éco-responsable via leur site internet
- 8 établissements ont créé une revue d'information consacrée au développement durable
- 24 établissements utilisent l'affichage ou des expositions pour sensibiliser et communiquer sur le développement durable
- 37 établissements organisent des temps forts dans l'année dédiés au développement durable
- 7 établissements ont réalisé des vidéos / clips de sensibilisation
- 53 établissements communiquent régulièrement sur leurs actions via la presse.

Les outils destinés aux établissements (aides, docs ressources, etc...)

Le site internet e-lyco

Le site internet e-lyco fait la part belle aux établissements éco-responsables. De nombreuses pages sur les fiches actions, sur les guides, les outils, des exemples de méthodologie, de communication.

Les nouvelles rubriques d'e-lyco :

- . Outils et guides méthodologiques. 2 guides supplémentaires : guide de la gestion raisonnée des espaces verts et guide des actions pour les économies d'énergie et d'eau,
- . Les expériences des établissements éco-responsables sont de plus en plus nombreuses et peuvent être déjà partagées sur **e-lyco écores**. Un guide internet et papier du « qui fait quoi » est déjà en ligne sur le site.
- . Les présentations et la synthèse des journées départementales,
- . Une rubrique entièrement dédiée à la communication, comprenant des exemples de flyers, journaux, pages internet, vidéos, affiches, ...

Des fiches actions

- . Les achats publics alimentaires en restauration collective
- . La mutualisation des achats en restauration collective
- . Les groupements de commandes en restauration collective
- . Les achats simultanés en dessous de 15000 €
- . La maîtrise des coûts – démarche de restauration durable
- . Comment installer une ruche dans les établissements
- . L'Agenda 21 scolaire
- . Un éco-délégué, qu'est-ce que c'est ?
- . Préservation des écosystèmes et de la biodiversité
- . Restauration rapide et de qualité
- . Le soutien aux jeunes défavorisés
- . Les ressources pédagogiques
- . Les Parcs naturels régionaux et l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
- . Comment dynamiser ses projets éco-responsables par une communication adaptée ?
- . Accueil d'élèves en situation de handicap aux Bourdonnières
- . Mise en place d'une AMAP au sein d'un établissement scolaire
- . Mutualiser les ressources et les équipements
- . Faire un jardin de plantes aromatiques dans un établissement
- . Entretien des espaces verts sans produit phytosanitaire

D'autres fiches sont en cours de préparation.

L'expertise du monde associatif

Les établissements peuvent trouver auprès du monde associatif régional un soutien expert pour les aider dans la mise en œuvre d'un projet de développement durable. Familières des actions pédagogiques, elles sont aujourd'hui des interlocuteurs privilégiés de la communauté éducative en fonction des sujets traités d'où leur présence à cette journée d'échanges sous la forme d'un « workshop » des associations.

Les associations présentes le 17 octobre au lycée du Fresne : le Graine Pays de la Loire (réseau régional d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Alisée (promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie), VALDEFI (développement du compostage collectif de proximité et valorisation), Comité 21 (mise en réseau des acteurs du développement durable), NAPCE Nord Sud agir pour le commerce équitable, Artisan du Monde, trois associations qui oeuvrent pour les voyages pédagogiques solidaires, Babyloan : association pour favoriser les expériences de micro-crédits soutenus par les apprenants.

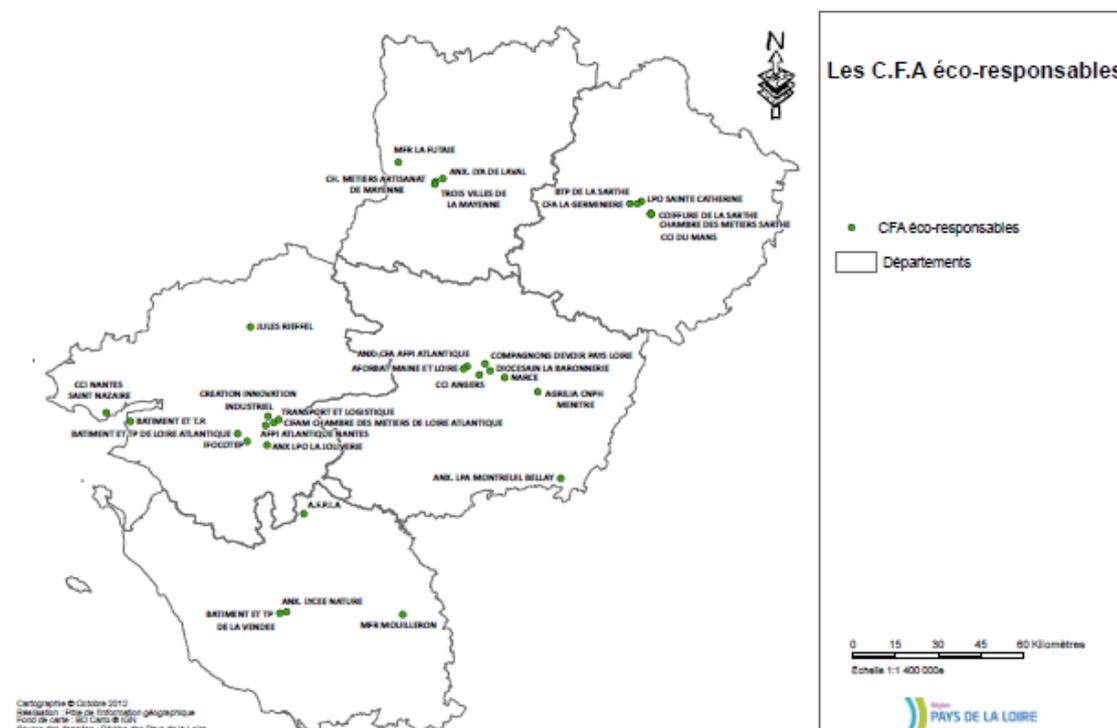
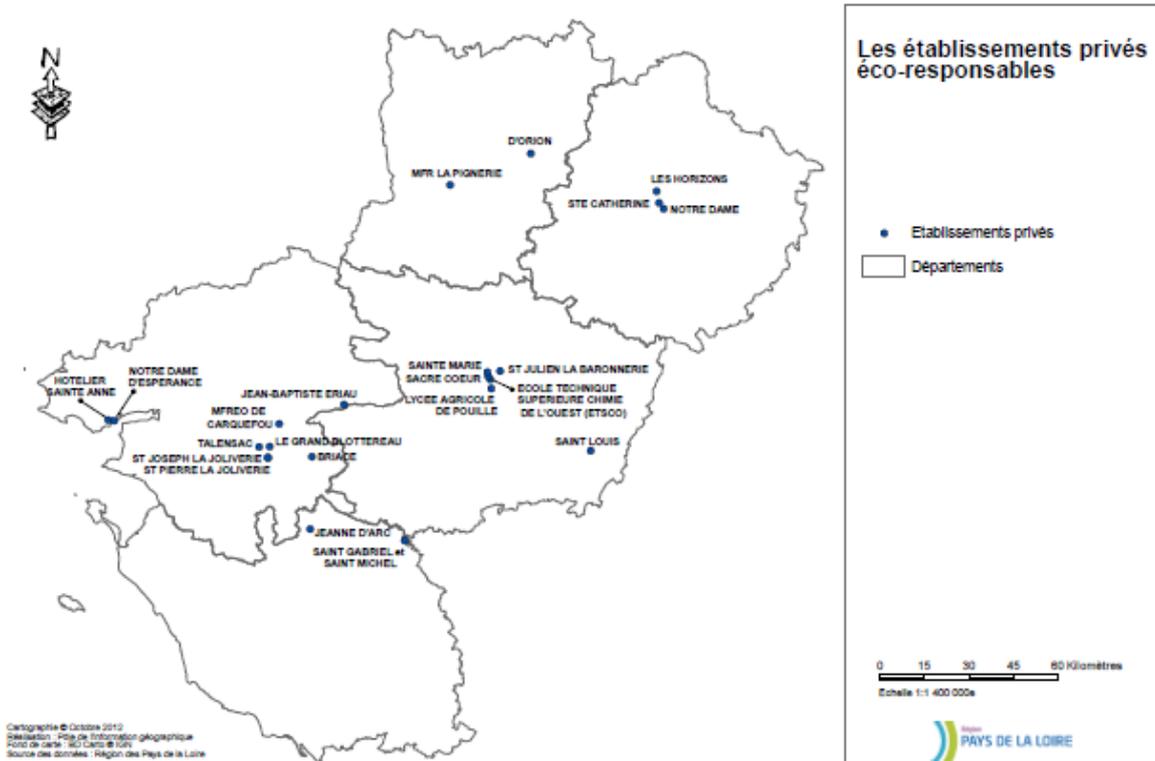
Les ateliers

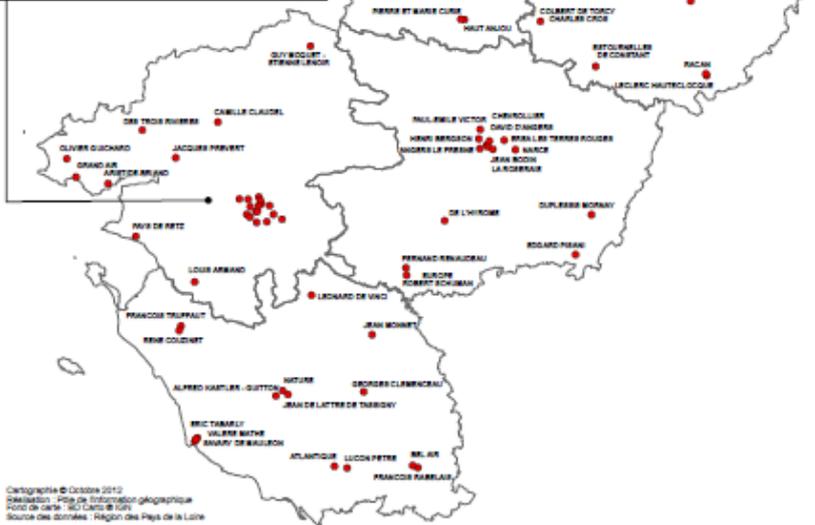
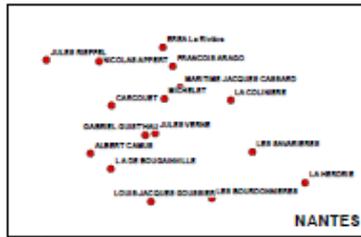
Un nouvel atelier « Comment introduire ou développer une politique d'achat durable » a été proposé le 17 octobre avec un rappel sur l'achat durable, en général. La seconde partie s'est orientée sur les différents moments d'intervention pour acheter un produit durable, avec la législation et toutes les interrogations qui s'ensuivent (budget, délais, gains, arbitrages,...). Un atelier sur la gestion du risque a été mis en place par le Rectorat. Deux ateliers ont vu le jour suite aux

demandes issues des 5 journées départementales du début de l'année : comment mieux communiquer et comment mieux intégrer les jeunes dans la démarche.

Cette année, 200 jeunes lycéens et apprentis des Pays de la Loire, issus de 22 établissements de la Région, ont participé à la « semaine de lutte contre toutes les formes de **discriminations** » qui s'est déroulée dans les établissements au mois de mars. Ils ont présenté leurs travaux le 4 avril au lycée la Herdrie à Basse Goulaine.

Les établissements éco-responsables sur le territoire régional





Les établissements publics éco-responsables

- Etablissements publics
- Départements

0 15 30 45 60 Kilomètres
Echelle 1:1 400 000e

Cartographie © Octobre 2012
 Réalisation : Pôle de l'Information géographique
 Fond de carte : IGN Carto © IGN
 Source des données : Région des Pays de la Loire

Les grands principes de l'établissement éco-responsable

Les 4 principes de l'établissement éco-responsable font fait l'objet d'un protocole d'accord signé entre la Région des Pays de la Loire, l'Académie de Nantes, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et la Direction Interrégionale de la Mer, pour un développement durable en Pays de la Loire :

- ① L'usager et en particulier le **jeune doivent être au cœur du projet** et de l'action.
- ② La démarche de développement durable requiert **un engagement de l'ensemble de la communauté éducative** de sorte que les actions retenues soient portées par tous au sein de l'établissement et soient perçues comme exemplaires par les autres acteurs du territoire.
- ③ Les actions engagées par tous les acteurs doivent **prioritairement** être empreintes **d'une dimension éducative** qui fonde l'action des établissements au quotidien, dans les domaines de la pédagogie, des ressources humaines, de l'énergie, de la restauration de qualité, du savoir-être.
- ④ Cette démarche ne constitue pas une fin en soi mais elle est un **moyen pour améliorer le « vivre ensemble »** et dynamiser les savoirs, les connaissances, les capacités et les attitudes de chacun des acteurs pour tendre vers un développement plus équilibré.

L'engagement des institutions porte sur l'accompagnement des équipes des établissements ainsi que sur des aides individualisées : crédits de fonctionnement, ressources en accompagnement des équipes et en apport de compétences, ingénierie.

La charte de l'établissement éco-responsable et ses 3 piliers

La charte est fondée sur les trois piliers du développement durable : **environnemental, social et économique**, en cohérence avec les domaines de compétence régionale. Ces trois champs d'application se déclinent par des actions concrètes autour de grandes thématiques : économie d'énergie et préservation des ressources, gestion des déchets, préservation du patrimoine, mobilité, achats responsables, restauration de qualité (introduction du bio et des labels, développement des circuits courts), amélioration des conditions de vie, éducation citoyenne et solidaire, affirmation du « vivre ensemble » (accueil des publics fragiles, lutte contre les discriminations et les inégalités).

L'inscription de ces actions dans une véritable démarche de projet assure la nécessaire mise en cohérence des enseignements et des actions menées au sein des établissements.

Les porteurs de projet au cœur de la journée d'échanges

La Région des Pays de la Loire, le Rectorat, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et la Direction Interrégionale de la Mer ont réuni l'ensemble des établissements engagés ou non, dans la démarche autour d'une douzaine d'ateliers thématiques.

De l'agenda 21 régional à l'Agenda 21 d'établissement : un guide des actions dans les établissements

Dans l'esprit de l'agenda 21, élaboré à Rio en 1992, le développement durable propose de conjuguer l'efficacité économique, les équilibres sociaux et la préservation des ressources, en plaçant l'Homme au cœur de toute activité.

Le travail réalisé en 2012, notamment lors des 5 journées départementales qui se sont déroulées d'avril à mai et qui ont permis aux établissements de prolonger les réflexions engagées lors de la journée d'échanges d'octobre 2011, a mis en lumière le nombre impressionnant d'actions en direction du développement durable qui se traduisaient de façon très concrète dans les établissements. C'est pourquoi, il est apparu intéressant d'effectuer un premier travail de recensement de toutes ces actions et de le traduire par la parution d'un document qui sera mis en ligne sur le site e-lyco dans la partie dédiée aux établissements éco-responsables. Ce qui permettra de fréquentes mises à jour. Tous les établissements pourront y avoir accès facilitant leurs recherches pour obtenir de l'aide de collègues et/ou des informations sur les projets menés.

Les réunions départementales ont mis en lumière le besoin de mise en réseau des acteurs et la mutualisation des actions.

La Région des Pays de la Loire s'est donnée pour objectif de sensibiliser toute la communauté éducative aux problématiques du développement durable.

Elle vise l'exemplarité avec 100 % des établissements éco-responsables à la fin de la mandature.